



TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
INITIATIVE
MADAGASCAR

Réalisé avec le soutien de



OSISA

Open Society Initiative
for Southern Africa

L'OPACITE DU FINANCEMENT POLITIQUE A MADAGASCAR : SOURCE DE CAPTURE ETATIQUE ET DE FRAGILITE DEMOCRATIQUE

Synthèse du rapport d'enquête et d'analyse



Juin 2021

Transparency International - Initiative Madagascar (TI-MG) est une association de droit malgache régie par l'ordonnance No.60-133 du 3 octobre 1960. C'est la section nationale de Transparency International, la principale coalition mondiale de lutte contre la corruption. TI-MG, fondée en 2000, contribue à la lutte contre la corruption par la promotion des principes d'intégrité, de redevabilité et de transparence auprès des acteurs de la société malgache.

Contributeurs :

Dr Ketakandriana RAFITOSON, Directrice Exécutive, TI-MG,
Hasiniaina Mickaëlle RANDRIANJA-ARIVONY, Responsable des programmes, TI-MG
Dr Frédéric LESNE, Conseiller en Plaidoyer, TI-MG
Mialisoa RANDRIAMAMPIANINA, Chargée de Projet CEPIA, TI-MG
Shely ANDRIAMIHAJA, Assistante de projet CEPIA, TI-MG
Joëlle RAVELOMANANTSOA, Assistante de projet CEPIA, TI-MG

Design :

Vatsy RAKOTONARIVO, Chargé de Communication, TI-MG
Manoa RAOELIARISOA, Assistante en Communication, TI-MG

RESUME EXECUTIF

Le financement des partis politiques a toujours été un sujet de curiosité pour les générations successives de Malgaches car il n'existe pratiquement pas d'informations disponibles sur la question dans le domaine public. Pour la majorité des personnes enquêtées dans le cadre de la réalisation de cette étude, les origines des fonds des partis politiques malgaches, en particulier lors des campagnes électorales, demeurent un mystère total. Quelques constats peuvent cependant être faits sans trop d'efforts : lors des élections de 2013 et 2018/2019 à Madagascar, des moyens financiers colossaux ont été déployés par les principaux candidats et leurs partis politiques ; les origines de ces fonds sont inconnues mais il est possible que certains hommes d'affaires sponsorisent les politiciens en échange de services eux aussi inconnus (puisque les deals conclus entre eux ne sont pas publics); enfin, certains hommes d'affaires qui font partie des sponsors susmentionnés semblent exercer une mainmise croissante sur les secteurs productifs et stratégiques du pays. Ces constats laissent deviner des liens malsains entre la sphère politique et le secteur privé, qui se matérialisent notamment à travers les différents rendez-vous électoraux ; des liens mêlant corruption (politique), népotisme, trafic d'influence, collusion, etc., et aboutissant à une capture de l'Etat par des intérêts privés.

Mais au-delà des supputations, qu'en est-il vraiment ? Quels sont les liens véritables qui unissent l'argent, la corruption et la politique ? Transparency International – Initiative Madagascar s'est posé la question à travers le projet Citizens' Engagement for Political Integrity and Accountability (CEPIA) réalisé avec l'appui de l'Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA). Une vaste enquête a été menée auprès de 2.300 citoyens âgés de plus de 18 ans issus des six provinces, et des focus groups et des interviews individuels ont permis d'approcher 41 partis politiques et 03 élus indépendants pour sonder leurs perceptions sur la question, et surtout identifier des pistes de solution aux problèmes rencontrés. L'analyse des résultats, associée à une revue de littérature poussée, a permis d'établir que la question du financement était taboue pour la majorité des partis politiques qui refusent systématiquement de révéler leurs sources de financement. La transparence est

jugée « dangereuse » par certains leaders de partis politiques, alors que 67% des personnes enquêtées désirent connaître les sponsors des politiciens – dont 23,8% afin de contribuer à la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, il est aussi apparu que les dispositions légales concernant la transparence des sources de financements des partis politiques nécessitent d'être renforcées par une application systématique et égalitaire entre tous les partis, la mise en place de sanctions coercitives, et par un appui au mécanisme de contrôle et de traçabilité des fonds. Malgré la mise en place d'une structure officielle de contrôle, des lacunes importantes ont été identifiées dans la gestion des comptes de campagne des candidats et des partis politiques ayant participé aux élections de 2018/2019. L'impossibilité de retracer l'origine des fonds investis jette le discrédit sur toute élection et demeure une cause de vulnérabilité de la démocratie.

Pour redresser la barre et combattre la capture de l'Etat par des intérêts privés, des dispositions doivent être prises rapidement. Les partis politiques doivent faire montre d'une volonté d'assainir leur secteur d'activité pour regagner la confiance et le respect du public. Le système de contrôle du financement de la vie politique doit être renforcé, et les lois qui s'y réfèrent, mises à jour et harmonisées. Un mécanisme de traçabilité des fonds des partis politiques est à mettre en place, ainsi que le plafonnement des fonds de campagne. Le respect de l'obligation de déclaration de patrimoine pour tous les élus doit être effectif, et les déclarations doivent être rendues publiques par souci de transparence et pour permettre le contrôle citoyen. Enfin, et non des moindres, l'amélioration de l'accès à l'information et la protection des lanceurs d'alerte sont primordiales. Les lois y relatives doivent de ce fait être adoptées dans le strict respect des standards internationaux pour créer un environnement propice à l'intégrité. Pour que celle-ci devienne une réalité, tous les acteurs de la vie politique, y compris les citoyens, doivent changer de comportement. Dire non à la corruption est le premier pas vers cette refondation politique attendue par beaucoup, et il est facile, pour peu qu'on ait la volonté de le faire.

INTRODUCTION

La profusion des moyens utilisés par certains politiciens pour gagner les élections contraste avec l'extrême pauvreté de la population – 77,4 % en 2020 selon la Banque Mondiale. L'absence de traçabilité des fonds en circulation constitue une porte ouverte aux pratiques de corruption et de détournement de l'intention de vote, au détriment du citoyen et de l'État. En termes de corruption, Madagascar peine à évoluer sur l'échelle de l'Indice de Perception de la corruption (IPC) de Transparency International. Avec un score de 24/100 en 2019 – note liée aux événements électoraux de 2018, et de 25/100 en 2020, le pays se classe parmi les moins intègres du monde. L'instabilité politique et la mauvaise gouvernance sont persistantes et la précarité, entrave au développement humain, économique et social, s'enracine.

Dans ce contexte, et dans le cadre de son programme consacré à l'intégrité politique, Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG) s'est associée avec l'OSISA – The Open Society Initiative for Southern Africa pour mettre en œuvre le projet Citizens' Engagement for Political Integrity and Accountability (CEPIA) qui a pour objectif de renforcer le contrôle citoyen sur le financement des partis politiques afin de réduire les pratiques illicites de financement politique et la capture de l'État par des intérêts privés. Pour bien asseoir les bases de ce projet, il fallait établir un état des lieux du financement des partis politiques et décortiquer le lien de causalité entre l'opacité ambiante, les déficits de gouvernance liés à la cooptation de l'État par des intérêts privés et les déficits démocratiques qui en découlent.

Tels sont les objets de cette recherche dont les résultats constituent les bases du plaidoyer mené par TI-MG pour réduire les pratiques illicites de financement politique, revendiquer plus de transparence et faire légiférer le plafonnement des fonds de utilisés par les partis politiques pendant les campagnes électorales.

METHODOLOGIE

La présente analyse repose sur une revue documentaire préalable sur l'environnement des partis politiques à Madagascar, combinée à une enquête citoyenne (N=3496 dont 13% appartenant à des formations politiques) et à des focus groups rassemblant des militants politiques, de leaders de partis locaux et de membres d'organisations de la société civile (OSC) dans les six chefs-lieux de provinces. Des interviews en face-à-face auprès de diverses personnalités politiques ont également été menées pour recueillir le plus d'informations possible sur les modalités de financement des partis politiques et connaître la position des intéressés quant à une éventuelle réforme en faveur de plus de transparence et d'égalité de chances entre concurrents politiques. En tout, 41 partis politiques et 03 élus indépendants ont été consultés.

DIFFICULTES RENCONTREES

Il a été particulièrement ardu de localiser les dirigeants des partis politiques officiellement déclarés car :



Le ministère de l'Intérieur ne fournit pas une liste à jour des partis politiques ;



Sur les 125 partis légalement constitués selon le décompte de 2018 publié dans les médias, une soixantaine sont inaccessibles : aucune adresse fixe connue, aucune coordonnée fonctionnelle, aucun support de communication ou de liaison accessible au grand public (page dans les réseaux sociaux, site web, newsletter, etc.)



Des réticences et une certaine méfiance ont été décelées auprès de certains membres de partis politiques à l'évocation du thème du financement des partis politiques.

LES PARTIS POLITIQUES MALGACHES EN BREF

L'article 2 de la loi n°2011- 012 du 09 septembre 2011 relative aux partis politiques dispose que : « **Le parti politique désigne tout groupement de citoyens ayant en commun un projet de société, partageant la même idéologie et poursuivant les mêmes objectifs, aux fins de défendre et de mettre en œuvre un programme politique pour le développement socio-économique et culturel de la nation par l'exercice de la représentation au sein des différentes institutions au niveau local, régional, provincial et national. Il concourt à la formation de la volonté politique, à l'expression du suffrage universel et à l'exercice du pouvoir par des moyens démocratiques et pacifiques à travers la participation aux élections, l'éducation civique et politique et l'encouragement de la participation des citoyens à la vie publique et politique. Il concourt à la formation de la volonté politique, à l'expression du suffrage universel et à l'exercice du pouvoir par des moyens démocratiques et pacifiques à travers la participation aux élections, l'éducation civique et politique et l'encouragement de la participation des citoyens à la vie publique et politique. Il exprime ses objectifs dans un programme politique.** »



Plusieurs traits communs caractérisent les partis politiques malgaches :



Ils ont dit :



Pour le cas du DHD, afin de maintenir un ancrage au sein de la population, nous n'avons de structures à proprement dites dans les régions et les provinces, mais plutôt des antennes. Dans les fokontany, nous n'avons pas non plus des cellules ou des structures mais plutôt des animateurs. Une de nos ambitions, c'est de véhiculer un parti de type nouveau. En réalité, le parti n'est pas appelé à se détacher de la population : c'est la population qui mue pour devenir parti. Et la population est le maître d'œuvre et d'ouvrage.

Harinaivo Rasamoelina, président national et fondateur du parti Dina maHa-olona ny Demokrasia (DHD), Antananarivo, novembre 2020



C'est à travers les associations qui œuvrent en collaboration avec notre parti que nous sommes capables de toucher les communautés locales dans les fokontany. Nos œuvres sociales nous permettent de nous rapprocher de la population et de garder une connexion avec les familles dans les fokontany. Autrement, il est difficile de cultiver un ancrage politique parmi nos électeurs.

Malagasy Tonga Saina, Antananarivo, avril 2021



La démarche sociale à travers des associations liées aux partis est un peu floue. Elle est comprise comme le troc d'un vote. Un parti politique qui fait des œuvres sociales avance à contre-courant car ces chantiers ne rentrent pas du tout dans notre mission. Cette confusion est le résultat de l'absence d'une distinction claire de ce qu'est le parti et ses responsabilités. Cette situation limite le parti à des actions qui tendent uniquement à la conquête du pouvoir plutôt que de s'intéresser à la gouvernance

Coordonnateur national du parti TIM, mai 2021



En maintenant la population dans une situation permanente de précarité, le premier candidat ou parti venu qui a les moyens de distribuer des dons ou des aides gagnent leurs votes sans même tenter de faire une approche idéologique ou de programme. Du coup, l'interaction devient vraiment ponctuelle : on se retrouve le temps d'un meeting pour partager quelques denrées et un spectacle artistique. Ceci se répercutera sur les votes. Le tour est joué, sans que personne n'ait vraiment compris le programme ni ne cherche à comprendre l'origine des fonds mobilisés pour ces actions.

Représentant du groupe Fitambolagnela, Fianarantsoa, novembre 2020



L'arène politique malgache tourne sur la base d'un multipartisme éclaté et désordonné [...] Des micros-partis sans idéologie et sans formation de cadres [...] est à la racine de l'instabilité politique. Une multitude de petits partis et d'associations à caractère politique existent avec moins de 1 % de couverture territoriale et maintiennent le caractère superficiel et fragile de tout le système politique.
André Rasolo, professeur de sociologie politique, Politikà



L'arène politique malgache tourne sur la base d'un multipartisme éclaté et désordonné [...] Des micros-partis sans idéologie et sans formation de cadres [...] est à la racine de l'instabilité politique. Une multitude de petits partis et d'associations à caractère politique existent avec moins de 1 % de couverture territoriale et maintiennent le caractère superficiel et fragile de tout le système politique.
André Rasolo, professeur de sociologie politique, Politikà



Le parti MFM n'a pas une idéologie binaire : il n'est pas condamné à se positionner à gauche ou à droite. En fonction des circonstances, un parti peut revoir son point de vue. Autrefois, nous avions un regard socialiste, marqué par la lutte des classes. Aujourd'hui, la dynamique libérale est omniprésente, mais nous parlons toujours de droits, d'humanité, de droit à la propriété, pour que chaque individu puisse profiter de ses biens. Ce n'est pas une annihilation de nos valeurs socialistes que nous avons adoptées aux premières années du parti, mais nous devons mettre les théories de côté et regarder la réalité de la population. Néanmoins, nous retenons de nos anciennes années que notre parti a été l'un des plus actifs dans la formation et l'éducation politique de ses militants et a largement dominé l'espace des débats, et cette expérience reste un levier pour notre formation politique.
Olivier Rakotovazaha, Président national du MFM, octobre 2020



Les candidats et élus indépendants sont un vrai problème, dans le cas de l'Assemblée Nationale. Ils se présentent aux élections en tant qu'indépendants et les électeurs les élisent en tant que tels. Une fois élus, ils émigrent vers une tendance politique proche du pouvoir, si ce n'est vers un soutien officiel du parti au pouvoir. Du coup, l'élection elle-même devient un vaste business pour la quête d'intérêts privés. S'ils trouvent leurs intérêts en soutenant le pouvoir, ils abandonnent la casquette d'élu indépendant. C'est une pratique qui tend à devenir ingérable et à laquelle il nous faudra mettre fin .
Membre HVM, Toliara, décembre 2020



La pléthore des candidats va de pair avec celle des partis politiques qui se manifestent par une idéologie relativement faible voire inexistante. Nous sommes donc face à des partis politiques, qui n'existent pas ou à peine durant un mandat électoral, et à la veille d'une élection présentent un candidat. Ces partis politiques se singularisent par leur faiblesse structurelle et idéologique. Il y a un certain nombre de "transhumants" qui, au gré de leurs intérêts, changent de partis politiques!
Dr Juvence Ramasy, Maître de Conférences à l'Université de Toamasina, Politikà

LA PROBLEMATIQUE DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES A MADAGASCAR

Des lois incomplètes ou inappliquées

Elle définit les sources de financement destinées à soutenir le fonctionnement, les investissements, les dépenses électorales et l'exécution du programme des partis politiques:

Ressources propres [art.34]	Sources externes [art. 35 et 35 bis]
<ul style="list-style-type: none"> les droits d'adhésion et la cotisation annuelle des membres ; les dons et legs autorisés ; les produits des activités légalement reconnues aux partis politiques ; les souscriptions et contributions volontaires des membres. 	<ul style="list-style-type: none"> les emprunts souscrits conformément aux lois et règlements en vigueur ; les dons et legs autorisés ; les appuis financiers des partenaires ; les subventions de l'État à titre de participation ; à titre des résultats aux élections et à titre de contributions aux activités d'éducation citoyenne.

1 | Propos recueillis par Karina Vitarimeva Zarazafy, Politikà août 2018, <https://politika.mg/16248/>

L'objectif de la loi est notamment de maîtriser le phénomène du « multipartisme effréné et débridé et mettre ainsi un terme à la création opportuniste de partis politiques le lendemain de l'annonce de la tenue d'une quelconque élection » [exposé des motifs]. Elle fixe, entre autres, l'obligation de transparence et de traçabilité des ressources financières des partis politiques. Toutefois, elle n'insiste pas sur la traçabilité des ressources, n'indique aucun mécanisme de plafonnement des fonds, ni des sanctions concrètes pour les contrevenants.

Loi n°2018-008 du 10 avril 2018 relative au régime général des élections et des référendums (Chapitre II, sections 2 et 3)

La section sur le financement de la campagne électorale pose les conditions exigées aux partis et aux candidats en lice. Elle a pour objectif d'assurer une gestion saine et une traçabilité des fonds mobilisés et utilisés dans le cadre des élections par la désignation d'un trésorier de compte de campagne; la comptabilisation des recettes de campagne électorale ou référendaire ; le suivi des dépenses électorales; l'obligation de transparence en matière de compte de campagne électorale, retraçant les recettes perçues et les dépenses engagées auprès de la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Publique (CCFVP), instaurée par l'article 87.

Loi organique n°2018-009 du 10 avril 2018 relative à l'élection présidentielle.

Cette loi pose parmi les documents requis de chaque candidat une déclaration de probité portant engagement à respecter les dispositions en vigueur relatives au financement des campagnes électorales, notamment celles qui se rapportent à la transparence, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et à la corruption [Art.10] qui est par la suite transférée au BIANCO.

Des lois à l'application sélective

« Dès lors qu'un parti est au pouvoir, on constate toujours des formes d'abus dans la pratique des activités auxquelles

les partis s'adonnent, comme l'utilisation de biens publics, et cela peut être constaté dans plusieurs zones de l'île ». **Porte-parole de l'école de formation politique de l'association Fitambolagnela**, Fianarantsoa, novembre 2020

Ces entorses à la loi resteraient selon eux impunies, à cause de la mainmise du parti au pouvoir sur les structures de contrôle et sur l'administration en général.

Des dispositions non-explicites

« Pour notre part, nous avons des projets agricoles comme des champs de maïs à Sambaina, dont les récoltes constituent une source de revenus pour notre parti. Nous accordons aussi des petits prêts à des entrepreneurs locaux, comme des gestionnaires de cybercafé par exemple. Grâce à cette démarche, le parti reçoit des versements réguliers. En général, nos membres paient une cotisation annuelle de 5 000 Ariary et notre parti bénéficie de contributions de particuliers dans la diaspora à l'étranger. » **Ali Hassanaly Younous Hamidou (Nosy)**, président national du parti Manda ho an'ny Firaisampirena

La loi ne dit pratiquement rien sur ce type de stratégie commerciale car l'expression « activités légalement reconnues aux partis politiques » est vague et lesdites activités ne sont pas clairement définies dans les textes. Cette ambiguïté permet aux bureaux, membres et militants politiques de diversifier à l'infini leurs types d'activités.

« Il faudrait s'accorder sur une lecture commune des terminologies. Qu'entend-t-on par legs et dons, par exemple ? Quel type de dons ou de legs pouvons-nous recevoir, à un niveau national ou international ? Quel mécanisme s'applique quand nous recevons une donation ? La loi reste abstraite dans de telles circonstances ? Ensuite, on doit s'accorder sur la sanction, car sans aucune forme de contrainte concrète, il est toujours difficile de généraliser l'application d'une telle loi ». **Parti Renouveau pour la Démocratie Sociale (RDS)**

Un contrôle public limité

En période électorale ou lors d'un référendum, c'est la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique [CCFVP] qui se charge du contrôle de la régularité des ressources financières et matérielles mobilisées durant la campagne. La Commission doit présenter la situation des comptes de campagne, détecter les formes de blanchiment de capitaux, et tout élément susceptible de nuire à l'accomplissement de sa mission. En ce sens, elle est chargée d'exécuter un contrôle public sur le financement des partis politiques. Cependant, ce contrôle public semble plutôt limité. En effet, le rapport officiel de la CCFVP fait état de contraintes administratives, procédurales, financières et matérielles qui l'empêchent de réaliser pleinement sa mission.

1

Des textes flous et imprécis, sans sanctions pour les contrevenants

2

La mauvaise volonté des candidats à déclarer leurs comptes de campagne

3

Une allocation budgétaire insuffisante, avec des fonds de fonctionnement alloués tardivement et utilisables pour une durée de dix jours ;

4

L'absence de moyens de communication avec les citoyens ;

5

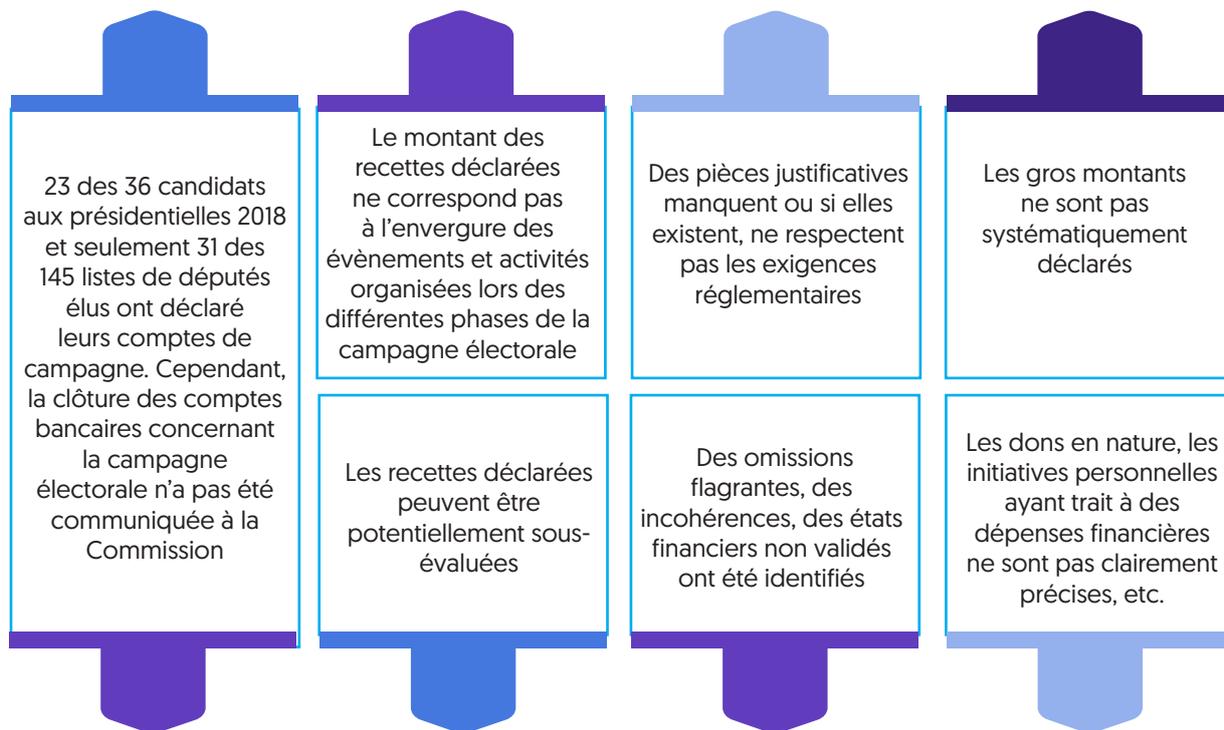
Un manque de matériel et de local de travail approprié ;

6

Des difficultés à synchroniser les impératifs légaux et la réalité sur terrain.

Par ailleurs, les textes restent flous quant aux mesures obligatoires et aux personnes ayant la responsabilité de ces obligations. Par exemple, aucune disposition réglementaire ne contraint le candidat à communiquer les sources de ses apports personnels dans les recettes de campagne. Ils ne précisent pas non plus les sanctions en cas de manquement des candidats/partis/groupes de soutien à leurs obligations ; ni de quelle manière les apports en nature sont comptabilisés et intégrés dans les comptes de campagne.

Ces lacunes en matière juridique et le manque de moyens et de ressources rendent le contrôle difficile à exercer, malgré les évidents efforts menés par la CCFVP. Par ailleurs, hormis l'obligation de désigner un trésorier de campagne à laquelle l'ensemble des candidats se sont soumis, ces derniers se sont toutefois montrés bien peu portés à répondre aux exigences de la loi. Voici un échantillon des manquements relevés par la CCFVP dans l'analyse des élections de 2018/2019 :



Ces lacunes et contradictions sont encore plus ardues à expliquer dans la mesure où la structure de contrôle manque de moyens de traçabilité qui lui permette de donner une conclusion finale à ses recherches. La portée du contrôle public exercé par la CCFVP paraît bien restreinte jusqu'ici.

La transparence jugée « dangereuse » par les partis politiques

« J'estime que nos sources de financement et le montant de nos financements font partie des informations stratégiques de notre parti. Je ne vois pas pourquoi j'irai divulguer l'origine de nos fonds au grand public ou même aux membres de partis à la base. C'est quand même dangereux et tout parti en serait fragilisé! »

Représentant du PSD, Antananarivo, mars 2021.

Les seules informations que les représentants de partis politiques sondés s'accordent à dévoiler sont les ressources internes comme les cotisations des membres et les droits d'adhésion. Des sommes qui sont pourtant dérisoires face aux dépenses encourues. Cette opacité laisse supposer l'existence de sources de financement douteuses. Toute autre source est scrupuleusement gardée sous silence, quelle que soit sa nature : dons, legs, produits d'activités, souscriptions volontaires des membres résidents à Madagascar ou à l'étranger. L'absence de sanctions légales claires encourage de façon indirecte la culture du secret autour du financement politique. Par ailleurs, certains partis politiques sont réticents à rendre leur comptabilité transparente, même au sein de leur propre structure.

« Il est fréquent pour les partis, et je parle de la majorité d'entre nous, que les bureaux régionaux et locaux et leurs membres n'aient aucune connaissance ni information de l'origine des fonds que nous recevons de la part du siège. Nous avons connaissance du montant des cotisations, et elles sont toujours modestes car il s'agit des contributions de citoyens. Mais pour le reste, nous n'avons pas idée. Nous nous contentons de les utiliser. Alors si vous nous demandez d'où viennent les fonds de nos partis, figurez-vous que bon nombre d'entre nous pourraient se le demander aussi. »

Membre du MONIMA, Antsirana, février 2021.

« Nous sommes présents dans 98 districts et selon le dernier recensement de notre parti qui date de 2018, nous avons quelques 6 500 membres dans tout le pays. Mais il faut être réaliste. En ce moment, c'est pratiquement impossible de lever des fonds tels que des cotisations à l'intérieur du parti. Les gens n'ont pas les moyens et les cotisations sont des contributions vraiment modestes ». **Harinaivo Rasamoelina**, président national et fondateur du parti Dina maHa-olona ny Demokrasia (DHD)

Un accès limité des citoyens à l'information

L'origine des fonds utilisés par les partis politiques préoccupe les citoyens. A la question « Voulez-vous connaître les sources des fonds utilisés par les partis politiques ? »,

67%

des personnes enquêtées ont répondu par la positive

avec une proportion plus importante à Antananarivo [74%] et Toamasina [72%]. Ces deux chefs-lieux de provinces comptabilisent le plus grand nombre d'électeurs, comparés aux autres provinces. Effectivement, pour toutes les élections confondues, les activités et événements des campagnes électorales y sont généralement plus denses et largement plus médiatisées, en particulier pour la capitale Antananarivo.

5%

Seulement des répondants estiment qu'ils ont le droit de connaître ces données au nom du droit fondamental à l'information.

C'est un nombre encore restreint qui reflète la pauvreté de l'accès à l'information à Madagascar. Par ailleurs, comme aucune communication n'a encore été faite de façon organisée et sur une période relativement conséquente sur l'obligation de transparence et de traçabilité des sources de financement des partis politiques, les citoyens ne savent pas qu'il s'agit d'une exigence légale pour les partis politiques et qu'ils (les citoyens) ont le droit d'avoir accès à ce type d'information.

24 %

des électeurs sondés font le lien entre l'obligation de transparence et la lutte contre la corruption.

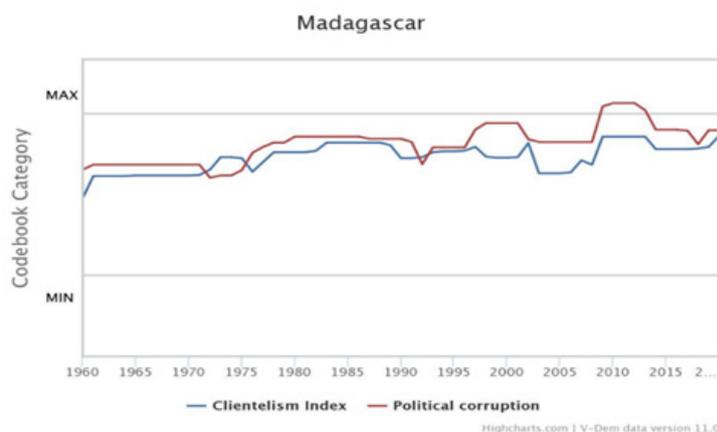
Cette relation n'est pas anodine car depuis 2013, l'opinion publique malgache est interpellée par des questionnements liés à l'origine des budgets de campagne électorale. D'un côté, parce que ces budgets sont devenus extraordinairement faramineux – le budget de la campagne électorale du candidat Rajaonarimampianina en 2013 est estimé à 43 millions de dollars, dans le cadre d'une étude commandée par l'Union Européenne² - et les moyens déployés, de plus en plus importants : matériels, équipements, t-shirts, posters, véhicules, écrans géants, interventions artistiques, etc. De l'autre côté, parce que cette abondance de moyens et de ressources n'est absolument pas traduite en rapports de recettes et de dépenses clairs, intelligibles, cohérents et accessibles.

Les pratiques corruptives des partis politiques malgaches

Le manque de précision et l'absence de sanctions légales concrètes facilitent et encouragent l'apparition de pratiques corruptives dans le cadre des activités politiques. L'observation et l'analyse des pratiques politiques malgaches font ressortir plusieurs phénomènes assimilables à de la corruption :

Le développement de réseaux de clientélisme et de népotisme.

Dans la plupart des formations politiques malgaches, les aînés ou « raiamandreny » de différentes sortes (fondateurs, seniors, représentants de clans ou de familles influentes économiquement et/ou historiquement, élus, hommes/femmes d'affaires, etc.) incarnent les leaders et sont souvent nommés en tant que tels (Pata/Patron, Sefo/Chef, Dada/Papa, Neny/Maman, Ingahindriana/Monsieur l'aristocrate, Maître, Patron, Zoky/Frère³ ou Sœur aînée, Prezidà/Président, etc.). Ces sobriquets paraissent bien anodins, mais ils agissent intrinsèquement sur la position d'une personne dans la hiérarchie du parti et de ses cercles d'influence. Intégrée dans les habitudes sociales, cette relation hiérarchique est entretenue par un rapport de clientélisme. Les relations clientélistes comprennent la distribution ciblée et contingente de ressources (biens, services, emplois, argent, etc.) en échange d'un soutien politique. L'influence est ainsi élargie par l'attribution de privilèges ou par des services à des fins politiques et/ou monétaires, ne permettant pas l'ascension de relèves naturelles forgées par l'idéologie et l'engagement.



Le projet V-Dem (Varieties of Democracy) de l'Université de Göteborg, en Suède, mesure sur la base d'une codification complexe réalisée annuellement par des experts nationaux et internationaux l'état de la démocratie d'un pays. Les niveaux de clientélisme et de corruption politique font partie des indicateurs étudiés. Les données pour Madagascar à ce propos (de 1960 à 2020) parlent d'elles-mêmes, telles qu'exprimées par le graphique ci-contre.

Source : V-Dem Dataset, 2020

2 | Manuel Wally, « Réglementation du financement des partis politiques et des campagnes électorales – Étude comparative des pratiques en espace francophone », Union Européenne, décembre 2016

3 | L'expression « Frère », utilisée de façon familière dans les classes moyennes et défavorisées, revêt une tout autre signification au niveau des élites, en référence aux confréries et loges maçonniques de plus en plus présentes à Madagascar et auxquelles appartiennent la plupart des politiciens des partis « importants ».

L'opportunisme politique s'ajoute souvent aux pratiques clientélistes et à la corruption politique. Ainsi, si 34% des membres de partis politiques enquêtés se disent avoir été motivés par les valeurs véhiculées par leurs partis, 24% l'ont été par les solutions socioéconomiques proposées par ceux-ci, tandis que 21% évoquent des raisons professionnelles, pour tirer quelques avantages du parti politique concerné. Il ne touche donc pas seulement les partis politiques en tant que structures, mais également une partie de leurs adhérents qui désirent se servir de ces partis comme d'ascenseurs sociaux.



Il ne touche donc pas seulement les partis politiques en tant que structures, mais également une partie de leurs adhérents qui désirent se servir de ces partis comme d'ascenseurs sociaux. Sous couvert d'anonymat, un membre de parti politique témoigne : « Ce n'est pas vraiment une obligation. Personne ne nous y oblige. Mais on sait que dans certains milieux, c'est toujours bien de faire comprendre dans quel camp on appartient. Il n'est pas obligé d'être un militant à 100 % : une présence dans les réseaux sociaux aux couleurs du parti, une participation aux activités du parti, sont un petit coup de pouce pour ouvrir une porte. C'est un fait. A l'époque des bleus au pouvoir, il fallait se mettre au bleu. Puis un pouvoir qui a l'orange comme couleur officielle accède au pouvoir et tout d'un coup, les bleu d'hier, et tous ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui, épousent la couleur orange jusqu'à l'exagération. Donc, oui, certains partis ou certaines personnalités politiques élues ou non adaptent leurs positions en fonction du parti au pouvoir ». Membre du parti HVM, Fianarantsoa Novembre 2020.

Politique et business.

La politique est devenue un terrain d'action pour les hommes d'affaires et les élections, un enjeu financier important où le réseau de clientélisme se nourrit de celui du monde des affaires. En temps de campagne, les levées de fonds sont utilisées pour construire un réseau d'alliés économiques, se partageant par la suite des avantages conséquents, comme l'attribution des marchés publics. Interviewé dans le cadre de cette étude en février 2021, un membre du parti TGV Antsiranana révélait que : « Si le candidat a une certaine influence, la campagne électorale est le moment idéal pour faire avancer ses pions. Tout se joue pendant ce moment où il construit son réseau de bienfaiteurs : untel donne tant d'argent et pourrait gagner tant d'ariary de retour d'ascenseurs quand le candidat est élu. Les avantages de la communauté ? Le bien public ? Personne n'en tient compte. Et cette façon de faire est devenue un système. Et comme il s'est ancré dans le quotidien, il devient une culture et se normalise avec le temps. Voilà pourquoi c'est difficile à déraciner. Tout le reste est un vœu pieux ! »

La banalisation de la corruption.

Les expressions liées à la dignité sont reprises par les acteurs politiques et leurs groupes dans divers discours (hasina/le sacré, maha-olona/l'humanité, fihavanana/la fraternité, fiombonana/l'unité, etc.). Mais une certaine idée de cette éthique s'est diluée à cause de la banalisation de la corruption. L'arène politique, sans être la seule responsable de cette ruine des valeurs morales et sociétales, a toutefois largement participé à celle-ci, en extrapolant à une dimension nationale et dans des sphères politiquement sensibles, les pratiques banalisant la corruption. Quelques exemples concrets illustrent cette banalisation de la corruption dans les hautes sphères de l'Etat :

👁 Le cas des 79 députés.

Plus de la moitié des députés de l'Assemblée nationale ont été soupçonnés de corruption à 15 jours de la tenue des élections législatives de 2019, d'après le BIANCO qui a transmis au parquet les noms des 79 personnes concernées. Dans un article publié en juin 2019, le Figaro et l'Agence France-Presse résumait la situation : « L'opposition avait accusé des députés d'avoir reçu chacun 50 millions d'ariary, soit 12.500 euros, en échange de leur promesse de voter les textes, lors d'une réunion secrète dans un grand hôtel de la banlieue de la capitale Antananarivo⁴ ». Cette affaire illustre bien le phénomène des « mallettes », nom générique pour désigner le fait d'acheter par une transaction monétaire directe la voix d'un élu pour faire voter ou bloquer une proposition ou un projet de loi, la mallette étant le contenant qui sert à transporter l'argent en espèces.

« La pratique politique malgache est loin d'être saine. Le phénomène des mallettes en est un exemple. Nous savons que des hauts fonctionnaires sont mandatés pour faire sortir de l'argent afin de payer des députés. En échange, ces derniers doivent voter des lois. D'après les bruits de couloir, les enchères monteraient jusqu'à 100 millions Ar par député. » [Antananarivo, Octobre 2020] Ali Hassanaly Younous Hamidou (Nosy), président national du parti Manda ho an'ny Firaisampirena

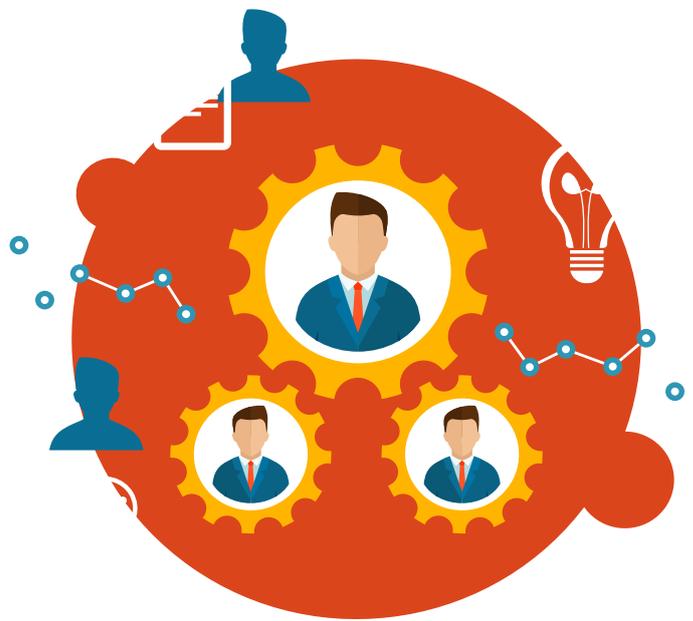
👁 Le cas du député Nakany Charles Zafimagnely, IRD.

Lors de la réunion plénière de l'Assemblée nationale du 6 mai 2021, organisée en visioconférence, ce député élu à Beroroha avait publiquement déclaré avoir utilisé de son influence pour qu'une liste de sept candidats à un concours d'entrée dans les rangs de la police nationale bénéficie d'un passe-droit.

Aucun des candidats pris sous son aile n'ayant été reçu au concours, le député a réclamé l'ouverture d'une enquête parlementaire⁵. Ce cas illustre bien l'absence totale de tout scrupule de la part de certains élus. Pour autant, si ce cas avait choqué l'opinion publique, aucune sanction - même disciplinaire - à son encontre, ne semble avoir été prise jusqu'ici.

 **Le cas de l'ex-député Ludovic Adrien Raveloson, dit Leva.**

Cet ancien député élu à Mahabo, dans le sud de Madagascar, a été impliqué, entre autres, dans la destruction de l'aire protégée Menabe Antimena⁶. Il a été condamné à cinq années de prison ferme pour abus de fonction dans l'exploitation et le transport illicites de produits forestiers et pour complicité de meurtre. L'ex-élu a cependant bénéficié d'une libération et de traitements de faveur, sous une trame de corruption et de protection politique.



La capture de l'État par des intérêts privés



Transparency International définit la capture de l'État comme une situation dans laquelle des individus, des institutions, des entreprises ou des groupes puissants à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays utilisent la corruption pour influencer les politiques, l'environnement juridique et l'économie d'une nation au profit de leurs propres intérêts privés.

La capture de l'État n'est pas l'exercice normal de l'influence politique par des groupes puissants, c'est une forme de méta-corruption, en particulier par des entreprises soucieuses de façonner le cadre réglementaire d'un État à leur profit. Dans cette situation, le contrôle ou le pouvoir passe des fonctionnaires de l'État (et des citoyens qu'ils sont mandatés à représenter) aux intérêts d'entreprises non-étatiques. La capture de l'État se distingue d'autres abus de pouvoir qui sont courants dans les États en développement, comme la kleptocratie qui est organisée depuis le sommet de l'État en vue d'une extraction maximale des richesses, et les États mafieux dirigés par des groupes criminels organisés adeptes de la violence. Il est important de saisir les différentes facettes de la capture étatique afin de mieux les combattre.

Comprendre le phénomène de capture étatique

Développé en 2000 par un groupe de chercheurs de la Banque mondiale⁷, le concept a d'abord servi à désigner les efforts déployés par des groupes d'entreprises pour déterminer ou façonner les lois et règlements – les codes d'investissement par exemple – qui pourraient avoir un impact sur leurs opérations. La capture étatique vue sous cet angle-là est donc une capture législative et réglementaire qui se fait en soudoyant des parlementaires ou en incitant les partis politiques au pouvoir, par le biais de dons, à élaborer des politiques alignées aux besoins des « ravisseurs ». Dans cette acception, la capture de l'État n'implique pas simplement la subversion de l'intérêt public en persuadant les fonctionnaires de ne pas appliquer les règles qui régissent les opérations commerciales mais plutôt de formuler des règles qui soient favorables aux intérêts des auteurs de la capture. Cela suggère un degré d'influence beaucoup plus important et plus stable sur la prise de décision politique que l'incitation occasionnelle des fonctionnaires à mettre en œuvre les réglementations de manière inégale. La capture est ici le fait d'entrepreneurs, c'est-à-dire des intérêts extérieurs à l'État, et non par des fonctionnaires ou des politiciens ; ce sont les hommes ou les femmes d'affaires qui en prennent l'initiative et ciblent en priorité les institutions les plus concernées par la formulation ou l'interprétation des textes qui régissent

leurs préoccupations et qui déterminent leur rôle dans l'investissement public ou leurs relations avec les entités publiques.

Aucune institution n'est à l'abri de la capture : le législatif, l'exécutif, les institutions judiciaires et les différents ministères peuvent tous être « contaminés » selon les intérêts en jeu mais le ministère des Finances, le Trésor et la Banque centrale sont particulièrement exposés. Dans le contexte malgache, Rakotomalala explique que lors de la transition de 2009-2013, les barons du bois de rose avaient jeté leur dévolu sur le ministère de l'Environnement afin de biaiser en leur faveur la réglementation relative à l'approvisionnement en bois précieux. Sous la pression de la société civile nationale et internationale, le gouvernement malgache a publié des décrets interdisant leur importation, mais, peu de temps après, le ministre de l'Environnement de l'époque avait publié un décret autorisant la distribution de nouveaux permis d'exportation à sa discrétion.

Les discussions contemporaines sur la capture de l'État portent sur des groupes qui opèrent plus ou moins ouvertement et qui cherchent à modifier les règles qui limitent leurs activités. Plus exceptionnellement, cependant, il existe des cas de groupes illégaux qui réussissent à obtenir le contrôle des institutions étatiques et à les utiliser comme bases pour

4 | Le Figaro/Agence France-Presse, « Madagascar: plus de la moitié des députés soupçonnés de corruption », 17 juin 2019.

5 | Niaina, « Depioten'i Beroroha – Toa solombavambahoaka zatra kolikoly », Ny Valosoa Vaovao, 11 juin 2021

6 | Riana Raymond, Yves Samoelijaona, « Fandrimpahana ala ao Antimena Menabe: tompon'antoka voalohany ny solombavam-bahoakan'i Mahabo teo aloha, Raveloson Ludovic antsoina hoe Leva », Réseau Malina, 3 mai 2019

7 | Hellman J, G Jones and D Kaufmann. 2000. Seize the state, seize the day: State capture, corruption and influence in transition economies, World Bank Policy research working paper, Policy Research Dissemination Center 2444; 2000.

8 | Randrara Rakotomalala, "State capture and the exploitation of natural resources - The Rosewood Scandal In Madagascar", in Meirotti, M. et Masterson, G. (dir.), State Capture in Africa. Old Threats, New Packaging, EISA, Johannesburg, 2018, pp.71-86

une activité criminelle pure et simple. Dans ce contexte, les principaux agents sont des entreprises extérieures à l'État - il peut s'agir d'investisseurs étrangers, d'entreprises locales ou de partis politiques qui leur servent de mandataires. Mais il y a aussi le type de capture de l'État qui peut se produire lorsqu'un parti politique en place, souvent dans un système politique à parti unique, développe lui-même des intérêts commerciaux qui peuvent être initialement acquis pour payer les dépenses électorales du parti. Ces entreprises sont ensuite promues par la capacité du parti à contrôler et à diriger les ressources ou l'autorité de l'État, en particulier dans les cas où sa domination sur le système politique lui a permis de déployer ses propres suppôts dans des postes clés de la fonction publique. L'objectif de l'opération consiste alors à servir les intérêts des entreprises du parti au lieu d'utiliser celles-ci pour financer l'activité politique.

Hellman, Jones et Kaufmann [2000] expliquent la capture étatique se développe souvent sous les régimes de transition et dans les économies centralisées combinées avec des élites politiques puissantes, une redevabilité institutionnelle relativement faible et une société civile limitée. Leur comparaison des performances de divers États « captifs » suggère que sur le long terme, les États avec des niveaux élevés de capture connaîtront des taux de croissance, d'investissement et d'emploi plus faibles que ceux qui sont affectés par des incidences mineures. Dans la situation où des partis parrainés par des oligarques participent à des gouvernements de coalition qui attribuent à chaque partenaire un ensemble de ministères, il est probable qu'un grand nombre de fonctionnaires inefficaces et non-qualifiés soient nommés par des procédures elles aussi « capturées⁹ ». La technique la plus usitée en matière de mesure du degré de capture d'un État consiste à calculer les proportions de marchés publics qui ne sont pas soumis à une procédure d'appel d'offres concurrentiel. A Madagascar, les malversations liées aux marchés publics font régulièrement la une des journaux et l'objet de nombreux articles d'investigation, laissant de ce fait supposer une forte capture de l'État par des intérêts privés.

Les liens entre corruption, partis politiques et capture de l'État

Explorée dans le domaine de la mauvaise gouvernance, la corruption décrit un rapport de force entre l'État et le secteur privé. De manière générale, le pouvoir de négociation relatif de ces groupes détermine l'impact global de la corruption sur la société et la répartition des gains entre les deux¹⁰. Bien qu'il s'agisse d'une forme de méta-corruption, la capture de l'État est différente de la corruption administrative qui nécessite le recours à des paiements illicites et non transparents versés à des représentants du gouvernement pour influencer l'application des fonctions administratives. Dans le cas de la capture de l'État, la corruption par le groupe externe à l'État se fait avant la rédaction des lois et règlements pour influencer les règles au profit dudit groupe, et les revenus générés par le système parallèle sont partagés entre les « ravisseurs » et les fonctionnaires corrompus¹¹.

La capture de l'État n'est pas simplement de la grande corruption, c'est une situation dans laquelle le pouvoir passe des fonctionnaires aux entreprises non-étatiques,

où les agents de l'État et les élus deviennent des acteurs d'entreprise. Un environnement politique qui facilite la capture de l'État comprend souvent des partis politiques dont le fonctionnement est fractionné autour de groupes dirigés par des patrons qui se bousculent pour obtenir un soutien, souvent par l'achat de voix ou la promesse d'emplois et de faveurs. Les sociétés dans lesquelles les élites politiques et commerciales sont « mutuellement dépendantes », dans le sens où chacune fournit à l'autre des ressources ou des opportunités, sont également des incubateurs pour la capture de l'État. Par exemple, un groupe d'entreprises fortement dépendant des contrats de l'État qui, en retour, fournit la principale source de financement électoral et alimente les partis « connectés » en fonds pour recruter des partisans, est en bonne position pour s'emparer de l'État. L'existence d'un système de réglementation qui complique intentionnellement l'entrée d'investisseurs potentiels, tant étrangers que nationaux, dans un large éventail de domaines constitue l'un des symptômes les plus patents d'un État captif et capturé. Des codes d'investissement restrictifs peuvent créer des enclaves protégées pour les entreprises politiquement connectées souvent associées à des partis ou à des leaders politiques dans une configuration de clientélisme actif. A Madagascar, la monopolisation progressive de la chaîne de valeur du litchi par des entreprises proches du pouvoir illustre bien ce phénomène¹².

Le processus électoral donne à ceux qui veulent capturer l'État un moyen d'exercer leur influence car il leur donne accès aux organes du pouvoir, ce qui est crucial pour leur permettre de poursuivre leurs activités d'enrichissement. Malgré une augmentation du nombre de démocraties sur le continent africain, dans les pays avec une histoire de pouvoir centralisé - où privilèges et clientélisme sont liés à la fonction politique - l'institutionnalisation de la séparation des pouvoirs demeure problématique. Karklins souligne un fait important : étant donné qu'une société civile active et des médias indépendants jouent un rôle crucial dans la révélation de la corruption et des pratiques frauduleuses, il n'est pas surprenant que le financement illicite des partis politiques et l'achat et le contrôle des médias et des journalistes à des fins de désinformation figurent parmi les méthodes les plus couramment utilisées pour influencer directement les résultats politiques¹³.



9 | Pesic, V., State Capture and Widespread Corruption in Serbia. CEPS Working Document 262, March 2007

10 | Rose-Ackerman, S., Corruption and Government: Causes, Consequences and Reform. Cambridge: Cambridge University Press, 1999

11 | In Hellman, Jones et Kaufmann, 2000, op. cit.

12 | Cf. TI-MG, Prise de position : Assainir la gouvernance de la filière litchi afin d'en exploiter pleinement le potentiel, Mars 2020

13 | Karklins, R., Typology of Post-Communist Corruption, in Problems of post-communism 49(4), 2002, p.28.

Madagascar, un État captif

Même s'il n'y a pas encore à l'international un indice mesurant le taux de capture des États par les intérêts privés, l'analyse des élections présidentielles de 2013 et de 2018 et de cas collusoires plus récents permettent de se faire une idée quant à la gravité de la situation malgache.



Les élections de 2013 et l'argent du bois de rose

Faisant suite au coup d'État de 2009, les bailleurs internationaux avaient refusé de reconnaître le régime de transition illégitime et ont décidé une rupture radicale de leurs financements. Le besoin pressant de ressources – près des deux-tiers du budget de fonctionnement de l'État provenaient alors de l'aide internationale – et la nécessité de financement du nouveau régime¹⁶, ainsi que l'affaiblissement considérable de l'autorité centrale, ont conduit les dirigeants de la Haute Autorité de la Transition (HAT) à s'impliquer dans le commerce illégitime du bois de rose comme principale source de financement. Cette tendance s'est poursuivie pendant près de quatre ans. Selon Pellerin, lors d'une visite à Brickaville, Andry Rajoelina aurait déclaré que les revenus de la vente de bois de rose ont permis de faire fonctionner le pays pendant deux ans sans l'aide de bailleurs de fonds étrangers. Dans tous les cas, la période de transition [2009-2013], a été caractérisée par un manque de transparence sur l'origine des ressources et les modalités de financement du gouvernement.

Le processus électoral malgache de 2013 a notamment été marqué par des scandales liés à l'utilisation de fonds générés par l'exploitation illicite du bois de rose par les principaux candidats politiques pour financer leurs partis et leurs campagnes. Dans le cadre d'un réseau collusoire bâti autour de ce commerce illicite, des pans de l'exécutif et du judiciaire ont été capturés au profit d'une nouvelle élite économique malgache par le biais de lobbying, de paiements frauduleux, d'une législation complexe, d'une culture de l'impunité et de l'implication personnelle de hauts fonctionnaires¹⁵. Les principaux candidats aux présidentielles se sont mutuellement accusés d'être impliqués dans le trafic de bois de rose et d'avoir utilisé les recettes pour financer leurs campagnes et leurs partis. Après les élections de 2013, certains des exploitants illégaux de bois de rose ont rejoint l'appareil d'État ou nommés à des postes dans les cabinets successifs du nouveau régime, entraînant la pénétration de l'État légitime par l'État parallèle, non pas pour le renforcer ou bénéficier de son influence, mais pour le déstabiliser de l'intérieur. De nombreux candidats en lice aux élections législatives dans la région du nord-est, qui ont ensuite été élus, se sont avérés être actifs dans le secteur¹⁷. C'est l'une des raisons pour lesquelles une partie de l'opinion publique et de la société civile s'était alarmée en 2018 devant la réapparition des mêmes protagonistes politiques qu'en 2013 dans la course aux présidentielles¹⁸.



Les élections de 2018, entre ingérence russe et collusions locales

Un reportage de la BCC, publié en avril 2019, a mis en évidence qu'au moins six candidats en lice lors des élections présidentielles de 2018 avaient reçu des fonds de la Russie pour leur campagne. Dans un article daté du 11 novembre 2019, Michael Schwirz et Gaëlle Borgia révèlent qu'un proche du Président de la Fédération de Russie contrôlait Ferrum Mining, une opaque société russe qui a pris le contrôle des permis d'extraction de chrome de la société publique Kraoma S.A.²⁰. Un « partenariat stratégique » a ainsi été signé en août 2018, accordant 80 % des actions d'une joint-venture à Ferrum Mining et 20 % à Kraoma S.A. Cette transaction, conclue quelques mois seulement avant les élections présidentielles, soulèvent nombres d'interrogations.

Lors de son interview en novembre 2020, dans le cadre de cette étude, un autre candidat à la magistrature suprême en 2018 s'exprime : « Vous savez, le financement des campagnes est un véritable micmac. Les Russes sont venus à Madagascar

et ont financé la plupart des gros candidats sur le starting block. Ils sont venus me voir, mais j'ai refusé parce que la contrepartie exigée était extrêmement dangereuse. Les bailleurs ont toujours quelque chose à demander en retour et pas de moindres choses, nous le savons tous. L'argent circule en liasses, de mains en mains, et même si je ne vous le dirai pas, sachez que je sais qui a mangé de ce pain-là ! »

Interrogé par un journaliste de RFI en octobre 2018 dans le cadre de la campagne présidentielle sur son lien avec l'homme d'affaires Maminaina Ravatomanga, l'actuel Président Andry Rajoelina a répondu que celui-ci était un « ami »²¹. Trans Ocean Airways [TOA]²², filiale du conglomérat SODIAT dont Ravatomanga est le PDG, possède notamment un Cessna Citation Excel 560 utilisé par le Président Rajoelina lors de sa campagne de 2018 pour traverser Madagascar. Ce soutien financier de puissants hommes d'affaires engendre-t-il une obligation tacite de réciprocité une fois que les

14 | Matthieu Pellerin, Madagascar face à la gangrène de la criminalité organisée, IFRI, 2017

15 | In Rakotomalala, 2018, op. cit.

16 | EIA, "2013-2016: Lost years in the fight against trafficking of Malagasy precious woods", an EIA briefing for CITES SC67 and CoP17, 2016.

17 | EIA and Alliance Voahary Gasy, "Open door to traffickers". An EIA/AVG briefing about Malagasy rosewoods, ebonies and palisanders for CITES SC69, 2017.

18 | TI-MG & AVG, Le gouvernement de Madagascar doit prendre des mesures contre le trafic de bois précieux, Communiqué de presse, 24 août 2018

19 | Michael Schwirz, Gaëlle Borgia, « How Russia Meddles Abroad for Profit: Cash, Trolls and a Cult Leader », New York Times, 11 novembre 2019 (Prix Pulitzer 2020)

20 | Tahiry Rabenasolo, « Ferrum Mining : le nouveau partenaire obscur de la Kraoma », Réseau Malina, 01er mars 2019

21 | Sarah Tetaud, « Andry Rajoelina: « Je me suis bien entouré, j'ai changé », interview du président Andry Rajoelina, RFI, 7 octobre 2018.

22 | Registre du Commerce et des Sociétés de Madagascar <http://www.rcsmada.mg/index.php?pgdown=consultation&soc=10-16947>. Il y est marqué par ailleurs que le Président du Conseil d'Administration de TOA est Naina Andriantsitohaina, l'actuel maire de la ville d'Antananarivo

23 | Trans Ocean Airways [TOA] <https://sodiatgroupe.mg/services/trans-ocean-airways/>

personnes qu'ils ont aidées à faire élire accèdent au pouvoir ? Durant des années, la société textile COTONA, propriété du groupe SOCOTA, a accumulé d'importants arriérés de paiements auprès de la JIRAMA. Menaçant de quitter Madagascar pour l'Éthiopie, licenciant des milliers de personnes qu'elle employait, COTONA a obtenu de l'État malgache en novembre 2018 une subvention de 10 milliards d'ariary²⁴, un montant équivalent à l'intégralité du budget du ministère de l'Industrie pour l'année 2018²⁵. Après l'intervention du FMI qui a demandé l'application d'une règle transparente dans l'allocation de cette aide exceptionnelle de l'État, six sociétés du textile ont finalement obtenu une subvention de 200 millions d'ariary chacune. Le montant élevé de ces subventions, associé au petit nombre d'entreprises qui en ont bénéficié, et surtout à la proximité de leur versement avec la fin du mandat du Président Rajaonarimampianina et les élections présidentielles de décembre 2018, soulèvent des questions quant au lien existant entre intérêts privés et représentation politique.

Si on se base sur l'élection présidentielle de 2018, 23 des 36 candidats en lice ont fait le dépôt de leurs comptes de

campagne et ceux-ci représentent un peu plus de 36 milliards Ar [9 millions USD] de recettes déclarées, soit en moyenne, 1.570.000.000 Ar par candidat. Par ailleurs, la Commission de contrôle du financement de la vie politique suspecte une sous-évaluation des recettes déclarées, comparées à l'envergure des événements et des activités de campagne. Il est impossible d'affirmer à ce jour que l'origine des fonds mobilisés soit retracée et retraçable. Comme la loi n'exige pas des candidats qu'ils diffusent la liste de leurs donateurs nationaux ou internationaux, il reste donc pratiquement impossible de remonter la piste des sources. La question d'un État captif des intérêts privés perdure dans ce contexte : qui finance ces budgets de campagne et quels sont les deals négociés en coulisses ?

Ces exemples sont significatifs quant aux risques de manipulation électorale en vue de sécuriser des intérêts privés au détriment de l'État. Si de telles manœuvres perduraient, il n'est pas exclu que l'État se retrouve littéralement captif de firmes et entreprises – et donc d'intérêts privés –, sous l'influence de riches investisseurs et de leurs lobbies.

Les incidences de l'opacité des financements politiques sur la qualité de la démocratie

Outre le caractère illégal des flux financiers en jeu, aux sources impossibles à retracer/vérifier, ces pratiques opaques ont des conséquences sur la vie politique et économique, et sur la qualité de la démocratie malgache, déjà peu reluisante. Le pays a en effet réalisé un score de 5,70 sur 10 au Democracy Index 2020²⁶, se classant à la 85e place sur les 167 pays étudiés, et a été inclus parmi les « régimes hybrides », une catégorie décrite ainsi : « Les élections comportent des irrégularités substantielles qui les empêchent souvent d'être à la fois libres et équitables. Les pressions du gouvernement sur les partis d'opposition et les candidats peuvent être courantes. Les graves faiblesses sont plus répandues que dans les démocraties imparfaites – dans la culture politique, le fonctionnement du gouvernement et la participation politique. La corruption a tendance à être généralisée et l'état de droit est faible. La société civile est faible. En règle générale, il y a harcèlement et pression sur les journalistes, et le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant. » Une description qui semble retranscrire fidèlement la situation malgache.

Toutes les formes de corruption portent atteinte à la démocratie, attaquant les institutions de l'État avec des conséquences directes sur la consolidation démocratique et la transformation économique. Les conséquences les plus subtiles de la captation de l'État sont celles qui affectent la relation entre les citoyens et l'État. Le retrait des citoyens des processus démocratiques délégitime le projet démocratique. Dans les environnements perçus comme capturés, les citoyens ont tendance à accorder une plus grande confiance aux institutions indépendantes (groupes religieux, médias indépendants, etc.). À mesure que les « ravisateurs » érodent l'indépendance de l'État, l'espace civique commence également à se fermer. Le rôle de la société civile et des institutions indépendantes dans la lutte contre la capture de



l'État est crucial. Afin de consolider la démocratie, des règles du jeu doivent être établies mais la capture de l'État brise ces règles. Cela conduit à un système dans lequel le pouvoir est systématiquement détourné du peuple, détruisant la transformation socioéconomique et ruinant les efforts de consolidation de la démocratie.

L'élection est une étape cruciale dans la construction et le maintien de la démocratie. La régularité administrative et financière dans son organisation, la mise en place d'une réglementation cohérente, coercitive et appliquée par les acteurs, la possibilité pour les instances de contrôle de vérifier les comptes de campagne et pour les citoyens de prendre part librement au vote, sont autant de démarches qui conditionnent la crédibilité du scrutin et de ses résultats. À Madagascar, l'alternance au pouvoir se fait rarement de façon démocratique et le processus électoral sont biaisés, puisque les disparités flagrantes des moyens jouent sur la capacité du parti/du candidat à « recruter » ses adversaires

24 | Navalona R., « Subventions de 17 milliards Ar : Sept entreprises franches bénéficiaires », 22 novembre 2018.

25 | Document Budgétaire, Annexe au projet de loi n°011/2018 du 18 mai 2018 portant loi de finances rectificative pour 2018, p.65

26 | The Economist Intelligence Unit, Democracy Index 2020. In *Sickness and In Health?*, 2021

et à mobiliser les votes. En quelque sorte, les jeux sont faits avant même d'avoir commencé et la légitimité du vainqueur semble seulement reposer sur les moyens financiers dont il dispose.

Comme l'explique un militant du parti politique Gasymi, «*Les élections sont biaisées par l'important flux monétaire qui circule pendant la période de la campagne électorale. C'est toute une économie qui tourne autour de ces élections et beaucoup de gens y gagnent. C'est pour cela que certains acteurs politiques ont du mal à accepter un règlement coercitif ou à un système de transparence : cela mettrait à nu tous les bénéfices qu'ils soutirent sur le vote des citoyens* »

Dans ces circonstances, la démocratie est sérieusement mise en danger, dès lors que les élections ne reflètent pas l'opinion du citoyen mais les intérêts d'un groupe minoritaire et influent.

Une compétition électorale biaisée. Les élections sont avant tout une compétition d'idées et de programmes. «*Mais dès lors qu'on parle de compétition, les compétiteurs doivent pouvoir partir sur la même ligne de départ. S'il n'y a ni plafonnement des fonds de campagne et qu'en plus, les règlements ne sont pas appliqués ou compris, et que la source des financements mobilisés n'est pas claire, ne dirait-on pas que la compétition est faussée ?* » questionne le maire de Betsinjaka, élu sous la bannière indépendante dans cette commune rurale de Toliara. Une remarque pertinente car, sans balises et avec des moyens diamétralement opposés entre les candidats, il est difficile de parler d'une campagne équilibrée et, par conséquent, d'élections justes, équitables et crédibles.

« C'est assez paradoxal. J'estime par exemple que c'est un avantage pour un candidat de savoir mobiliser des fonds pour son projet, car cela prouve qu'il est capable de réaliser son initiative. Mais en même temps, c'est assez inquiétant car, sans garde-fou, on ne saura jamais jusqu'où il serait capable d'aller pour réaliser ce projet. Des fonds opaques ? Des investisseurs mafieux ? Blanchiment d'argent ? On ne

saura pas la réponse si nos instances de contrôle ou même l'État n'ont pas les moyens ou bien la volonté de surveiller ces pratiques », s'exprime un membre du groupe Isika Rehetra Miaraka amin'i Andry Rajoelina (IRD).

Par ailleurs, les partis politiques ont tendance à créer des alliances et des plateformes ponctuelles à l'occasion d'une élection ou d'une action de contestation, et les plus fragiles sont souvent happés par des « partis bailleurs » ayant des ressources à leurs dispositions. En dehors de cette configuration et par manque de moyens, ces « petits partis » sont condamnés à ne jamais conquérir le pouvoir, même avec une envergure nationale et un ancrage social et territorial appréciable. Ce qui constitue à la fois un déséquilibre en termes de chances de victoire aux élections et un biais certain à la sincérité de la compétition électorale.

Un terrain de crises cycliques. Les risques de crises, sociales, économiques ou politiques sont plus importantes dans un contexte d'opacité, où d'importants flux monétaires circulent de mains en mains en toute impunité. Le secteur privé devient un commanditaire de l'État, fondant son autorité sur l'important portefeuille mis à disposition des candidats pour conquérir et/ou maintenir le pouvoir. A terme, cette emprise économique a des répercussions plus ou moins directes sur les populations, premières victimes de cette ingérence privée. Une situation qui peut potentiellement être un catalyseur de crise et d'instabilité.

« Une élection n'est pas forcément crédible parce que les résultats sont validés et que personne ne les conteste officiellement. Quand vous avez des candidats voire un personnage élu, en ayant utilisé des fonds en toute opacité, et des moyens déployés devant des électeurs médusés, vous ne pouvez pas vous figurer que ce scrutin ait été réalisé en toute justice. Ce qui devrait nous interpeller, c'est ce silence qui devient une habitude malgache devant des faits que nous savons inquiétants, voire injustes. Ce sont des silences qui se transforment en terrains bien fertiles pour toutes sortes de crises », observe un chroniqueur politique basé à Toliara.



QUE FAIRE ? PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION COLLECTIVE

L'emprise exercée sur l'appareil étatique par des intérêts privés par le truchement d'un deal lié aux élections n'est pas à exclure et reste une dangereuse conséquence susceptible de toucher plusieurs générations de Malgaches. Ces impacts peuvent prendre différentes formes à terme : monopolisation des marchés, accaparement des terres et des ressources naturelles, ingérence extérieure sur les décisions économiques. L'impossibilité de retracer l'origine des fonds de campagne est ainsi problématique tant pour la crédibilité des candidats que pour celle des résultats du scrutin, otage de flux financiers illicites.

Les enquêtes menées dans les six provinces révèlent l'intérêt des citoyens pour la vie politique et en particulier, leur prise de conscience quant à l'importance d'exiger plus de transparence et de redevabilité de la part des partis politiques et des politiciens. Mais pour que cette prise de conscience soit suivie d'actions et puisse renverser la vapeur, un plaidoyer soutenu pour l'assainissement de la vie politique doit être engagé, impliquant notamment la mise en place d'un mécanisme en faveur de la transparence du financement politique et du plafonnement des dépenses de campagne. Parmi les pistes d'actions recommandées pour ce faire figurent :

1 Le renforcement du système de contrôle du financement de la vie politique, par une dotation de moyens techniques et de ressources suffisantes à la CCFVP, unique structure chargée de cette vérification à ce jour. Cette mesure est aussi salutaire qu'urgente, car la Commission n'a pas vocation à exécuter un contrôle ponctuel mais bien à relever le challenge de couvrir toutes les échéances électorales malgaches. Au regard des difficultés rencontrées durant la mission de contrôle des élections 2019, il s'avère impérieux de doter cette structure de moyens, de pouvoirs et d'autorité. Par ailleurs, cette Commission doit aussi améliorer sa communication avec les citoyens, afin que ceux-ci connaissent la réalité des partis politiques et puissent voter en toute connaissance de cause.

2 L'harmonisation des lois qui régissent la vie politique, notamment en intégrant des mécanismes de contraintes claires et de sanctions identifiées face aux manquements des partis à leur obligation de transparence. Les échanges avec les partis politiques ont en effet²⁷ mis en évidence une réticence à se conformer aux exigences de la loi, dès lors que celles-ci ne sont pas soutenues par un mécanisme de sanction exemplaire.

3 La mise en place d'un mécanisme de traçabilité des fonds des partis politiques, avec une application harmonisée et égalitaire des procédures de contrôle pour tous les partis, qu'ils soient au pouvoir ou non. Il est important de former les membres des partis politiques en matière de tenue et de gestion des comptes de campagne afin que les gestionnaires de comptes de campagnes aient accès aux mêmes outils et adoptent une méthode harmonisée pour faciliter le contrôle et le recoupement exercés par la CCFVP.

4 Le respect de l'obligation de déclaration de patrimoine pour tous les élus, et l'instauration d'une obligation de divulgation publique de ces déclarations par souci de transparence. Pour le Bureau indépendant anti-corruption, la déclaration de patrimoine est un moyen pour les politiciens de jouer la transparence sur leurs avoirs, mais aussi sur ceux de leurs partis politiques respectifs. Au sein de l'Assemblée nationale, 115 députés sur 151²⁷ ont déposé leurs déclarations, bien que la loi exige que cette démarche soit faite dans le trimestre qui suit leur élection.

5 Le plafonnement du budget de campagne, renforcé par un texte de loi et un mécanisme incitatif, cohérent et égalitaire. Le plafonnement du budget est tout d'abord proposé pour maintenir une égalité des chances entre les candidats et dans cette optique, l'État doit contribuer au financement des partis politiques et des campagnes électorales et, à ce titre, doit mandater ses représentants pour vérifier les comptes de campagne. Deux propositions avancées par Toavina Ralambomahay semblent intéressantes²⁸ à ce propos. Dans son premier scénario, les candidats paient une somme égale à l'État et se plient en retour à ses conditions : les meetings, le matériel utilisé et les agendas de campagne sont notamment fixés par l'État. Les sources des recettes de campagnes sont déclarées par le candidat et/ou le parti politique qui bénéficient d'incitations fiscales pour encourager le citoyen à apporter un soutien financier à un parti donné²⁹. Le second scénario proposé implique un contrôle rigoureux de la source de financement et du plafonnement des dépenses. Cette alternative impose que les moyens mis à disposition de la campagne, y compris les apports en nature (usage d'un local, mise à disposition de matériels roulants, etc.) et les contributions personnelles du candidat, soient valorisés. Bien que ces idées soient intéressantes, il s'impose évidemment d'évaluer leur faisabilité avant d'éventuellement les concrétiser. Combien de partis politiques l'État malgache pourrait-il subventionner ? Si un tri était opéré entre les quelques 125 partis politiques opérationnels, quels seraient les critères utilisés et comment assurer un traitement égalitaire ? Ces questions doivent être traitées en profondeur et en concertation avec toutes les parties prenantes.

27 | Rija R, « Déclaration de patrimoine : Les députés interpellés par la société civile », Midi Madagasikara, 30 octobre 2020.

28 | Toavina Ralambomahay, « Financement de campagne : des débuts de solutions aux problèmes », Politika, mai 2019.

Sur ce même sujet, Lova Rabary-Rakotondravony avance qu'il ne faudrait pas limiter le plafonnement aux dépenses de campagnes, mais l'étendre aux contributions de diverses entités, « de manière à prévenir toute tentative d'influence des plus riches sur les agendas des futurs élus ». Elle ajoute par ailleurs que « Les personnes physiques, simples citoyens, devraient être encouragées à participer au financement de la campagne électorale de leurs candidats de manière à se sentir davantage impliquées, mais aussi de manière à comprendre l'importance de la redevabilité des élus. Une implication financière dans une campagne électorale leur fera prendre conscience de leurs droits après les élections, et les amènera à être plus exigeants envers les élus. Jusqu'ici pourtant, les rares initiatives de collecte de fonds effectuées par les candidats auprès des électeurs sont plutôt mal reçues. Les pratiques politiques font que beaucoup d'électeurs estiment qu'il revient aux politiques de leur donner des cadeaux. » Cependant, l'état actuel de pauvreté de la population laisse peu de chances à ce financement citoyen, pour le moment.

6 **L'amélioration de l'accès à l'information et la protection des lanceurs d'alerte.** La réparation des dommages causés au cadre institutionnel par la capture de l'État nécessite une large approche intersectorielle. Il est nécessaire de relever les défis contextuels dont le manque d'accès à l'information qui crée un gap de transparence et de redevabilité dans le cadre de gouvernance. Pour que les réformes visant l'assainissement politique fonctionnent, l'État doit procéder à deux étapes préalables. D'abord, l'adoption d'une loi garantissant l'accès de tous à l'information; puis la prise de mesures pour protéger les citoyens qui souhaitent dénoncer les cas de corruption à quelque niveau que ce soit. Car l'opacité financière, le clientélisme, la corruption politique et toutes les malversations associées à la politique malgache sont entretenus par la culture du silence, par cette omerta assourdissante qu'il faut absolument briser.

Transparency International – Initiative Madagascar apporte sa contribution sur plusieurs points. Tout d'abord, la dissémination des résultats de la présente étude pour une prise de conscience collective sur les ravages de la corruption politique et pour relancer les débats autour de la problématique du financement politique. Ensuite, le renforcement de l'éducation citoyenne, afin d'amener les électeurs à faire des choix raisonnés éliminant les politiciens corrompus et de familiariser les jeunes avec les principes d'intégrité politique et de redevabilité politique. L'association organise ainsi son premier Integrity Bootcamp en juin 2021, au cours duquel 36 jeunes issus des six provinces de Madagascar suivent une formation intensive sur les principes susmentionnés. En troisième lieu, TI-MG amorce des actions de plaidoyer à l'échelle nationale en faveur d'une amélioration du contrôle citoyen sur le financement des partis politiques et d'une réduction des pratiques illicites de financement politique.

Elle espère mobiliser dès à présent les institutions, les pouvoirs publics, la société civile, les partis politiques, les médias, les partenaires techniques et financiers de Madagascar mais surtout les citoyens pour cette cause qui est essentielle pour la démocratie, surtout en vue des élections de 2023. L'objectif étant d'éviter la réplication des comportements corrompus relevés lors des élections de 2013 et de 2018, et de remettre l'intérêt général au cœur des préoccupations étatiques.

«Dans sa démarche, TI-MG s'aligne avec les priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre la corruption 2021-2030 du mouvement Transparency International intitulée «Pour un Pouvoir qui rend des comptes», et plus spécifiquement à son Objectif 3»

Objectif 3 - Stratégie TI 2021-2023: Assurer l'intégrité en politique:

Cible 3.1 Elimination de l'influence excessive exercée sur les élections et les nominations politiques

- ▶ Promouvoir des normes et des réglementations en faveur d'un meilleur contrôle et d'une plus grande transparence des financements politiques (légaux comme illégaux)
- ▶ Détecter et signaler les abus de ressources publiques à des fins politiques ou électorales
- ▶ Défendre les normes et pratiques dans les campagnes, les communications et les publicités politiques – en particulier en ligne – qui renforcent, au lieu de fragiliser, l'intégrité politique
- ▶ Repérer et chercher à réformer les mécanismes qui donnent un avantage excessif aux intérêts commerciaux, industriels ou criminels dans les élections et les nominations, y compris l'influence de l'activité politique des entreprises sur les groupes d'intérêt public et les citoyens

Cible 3.2. Amélioration de la transparence, de la redevabilité et de l'équité dans l'influence exercée sur la prise de décision publique

- ▶ Surveiller et dénoncer les influences excessives – réelles et perçues – résultant de l'exercice de pressions opaques, de l'achat d'accès, du choix d'intérêts particuliers pour les postes et les contrats publics, du pantouflage et autres conflits d'intérêts
- ▶ Plaider en faveur de nouvelles normes pour réduire l'influence excessive des entreprises ayant un fort impact sur la vie publique et politique, sur les lois, les réglementations, les politiques et les processus démocratiques
- ▶ Défendre le rôle d'un large éventail d'intérêts locaux dans la prise de décision, particulièrement les intérêts légitimes ayant moins voix au chapitre
- ▶ Défendre et renforcer les contre-pouvoirs opposés aux décisions publiques, par le biais de normes parlementaires plus rigoureuses, de formations, de conseils, de mesures de mise en application de la législation et de contrôle social

BIBLIOGRAPHIE

Instruments juridiques

- Décret n°2013-057 du 29 janvier 2013 fixant les conditions d'application de la loi n°2011-012 relative aux partis politiques
- Document Budgétaire, Annexe au projet de loi n°011/2018 du 18 mai 2018 portant loi de finances rectificative pour 2018, p.65
- Loi n°2011- 012 du 09 septembre 2011 relative aux partis politiques
- Loi n°2011-013 du 09 septembre 2011 portant statut de l'opposition et des partis d'opposition
- Loi organique n°2018-008 du 11 mai 2018, relative au régime général des élections et des référendums du 11 mai 2018
- Ordonnance n°60-133 du 3 octobre 1960 portant régime général des associations, modifiée par l'ordonnance n°75-017 du 13 août 1975.
- Ordonnance n°90-001 du 9 mars 1990 portant régime général des partis ou organisations politiques.

Ouvrages de référence et articles de revue

- Hellman J, G Jones and D Kaufmann. 2000. Seize the state, seize the day: State capture, corruption and influence in transition economies, World Bank Policy research working paper, Policy Research Dissemination Center 2444; 2000.
- Karklins, R., "Typology of Post-Communist Corruption", in Problems of post-communism 49(4), 2002, p.28.
- Meirotti, M. et Masterson, G. [dir.], State Capture in Africa. Old Threats, New Packaging, EISA, Johannesburg, 2018.
- Pellerin, M., Madagascar face à la gangrène de la criminalité organisée. IFRI, 2017.
- Razafindrakoto, M. ; Roubaud, F. et Wachsberger, J.-M., L'énigme et le paradoxe: Économie politique de Madagascar, IRD Éditions, 2017.
- Rose-Ackerman, S., Corruption and Government: Causes, Consequences and Reform. Cambridge: Cambridge University Press, 1999
- Zancarini-Fourne, M., « Les luttes et les rêves : Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours », Paris, Éditions La Découverte, 2016

Rapports et études

- Andrianasy H. et Groeger, S., « Le mouvement syndical à Madagascar », Friedrich Ebert Stiftung, 2011
- Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique, « Rapport public 2018/2019 sur le contrôle des comptes de campagne des deux tours de l'élection présidentielle 2018 », 2019.
- EIA and Alliance Voahary Gasy. "Open door to traffickers", an EIA/AVG briefing about Malagasy rosewoods, ebonies and palisanders for CITES SC69, 2017.
- EIA, "2013-2016: Lost years in the fight against trafficking of Malagasy precious woods", an EIA briefing for CITES SC67 and CoP17, 2016.
- M. Dieudonné Rakotonrabao, M.D. ; Samuel Ralison, S. ; Tolojanahary Rafamanantanantsoa, T. « Le financement des partis politiques à Madagascar », ACCPUF – Bulletin n°6 – novembre 2006.
- Observatoire des élections au cœur de la démocratie participative (SAFIDY), « Rapport technique de l'observatoire des élections – Résultats et constats issus de l'observation des élections législatives 2019 », juillet 2019.
- Pesic, V., State Capture and Widespread Corruption in Serbia. CEPS Working Document 262, March 2007
- PNUD/, CENI, « Document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral malgache », 2016.
- Rabarinirinarison, R.H. ; et Jean-Aimé Raveloson J.-A., « Les partis politiques malgaches à travers les régimes et gouvernements successifs », Friedrich-Ebert-Stiftung, Policy Paper, Août 2011
- Rabary-Rakotondravony, L., « Les campagnes et pré-campagnes électorales à Madagascar. De mauvaises pratiques en pratiques malsaines. Contribution à une amélioration des pratiques politiques sur la Grande Île », Friedrich Ebert Stiftung, Policy Paper 13, octobre 2018
- Razafindrakoto, Mireille; Roubaud, François; et Wachsberger, Jean-Michel: « L'énigme et le paradoxe: Économie politique de Madagascar », RD Éditions, 2017.
- Roubaud, F., « Démocratie électorale et inertie institutionnelle à Madagascar », 2001.
- Roubaud, F., « Enquêtes auprès des ménages et élections politiques dans les pays en développement : l'exemple de Madagascar », AISO, Montreux, Suisse, 4-8 septembre 2000.
- The Economist Intelligence Unit, Democracy Index 2020. In Sickness and In Health?, 2021.
- Wally, M., PhD, « Réglementation du financement des partis politiques et des campagnes électorales – Étude comparative des pratiques en espace francophone », Union Européenne, décembre 2016.
- Zancarini-Fourne, M., Les luttes et les rêves : Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours, Paris, Éditions La Découverte, 2016, p.560

Articles de presse

- Rajaofera, E., « Législatives : 125 partis politiques défaillants » Midi Madagasikara, 18 mars 2019
- Ralambomahay, T., « Financement de campagne : des débuts de solutions aux problèmes », Politikà, mai 2019.
- R., Rija, « Déclaration de patrimoine : Les députés interpellés par la société civile », Midi Madagasikara, 30 octobre 2020
- Raymond, R. et Samoelijaona, Y., Fandrimpahana ala ao Antimena Menabe: tompon'antoka voalohany ny solombavambahoakan'i Mahabo teo aloha, Raveloson Ludovic antsoina hoe Leva, Réseau MALINA, 3 mai 2019
- Schwirtz, M. et Borgia, G., « How Russia Meddles Abroad for Profit: Cash, Trolls and a Cult Leader », The New York Times, 11 novembre 2019 [Prix Pulitzer 2020]
- Rabenasolo, T., Ferrum Mining : le nouveau partenaire obscur de la Kraoma, Réseau MALINA/TI-MG, 01er mars 2019
- Tétaud, S., « Andry Rajoelina: «Je me suis bien entouré, j'ai changé», Interview du président Andry Rajoelina, RFI, 7 octobre 2018.
- R. Navalona, « Subventions de 17 milliards Ar : Sept entreprises franches bénéficiaires », 22 novembre 2018.
- TI-MG & AVG, Le gouvernement de Madagascar doit prendre des mesures contre le trafic de bois précieux, Communiqué de presse, 24 août 2018
- Le Figaro/Agence France-Presse, « Madagascar: plus de la moitié des députés soupçonnés de corruption », 17 juin 2019.
- Niaina, « Depioten'i Beroroha – Toa solombavambahoaka zatra kolikoly », Ny Valosoa Vaovao, 11 juin 2021

Webographie

- Transparency International. nd. Anti-corruption glossary. www.transparency.org/glossary/term/state_capture
- Transparency International. 2014. 'State Capture: An Overview'. www.transparency.org/whatwedo/answer/state_capture_an_overview
- Transparency International. 2015. 'From Corruption to State Capture: A New Analytical Framework'. <http://corruptionresearchnetwork.org/acrn-news/blog/from-corruption-to-state-capture-a-new-analytical-framework>
- CENI, Cartographie électorale nationale <https://www.ceni-madagascar.mg/cartographie-electorale/>
- Registre du Commerce et des Sociétés de Madagascar <http://www.rcsmada.mg/index.php?pgdown=consultation&soc=10-16947>
- Trans Ocean Airways (TOA) <https://sodiatgroupe.mg/services/trans-ocean-airways/>
- V-Dem Dataset <https://www.v-dem.net/en/data/data/v-dem-dataset-v111/>
- Magazine Politikà, Août 2018 <https://politika.mg/16248/>

TRANSPARENCY INTERNATIONAL –
INITIATIVE MADAGASCAR

Villa Huguette (rez-de-chaussée)
Lot II U 86 – Cité Planton
Ampahibe
101 Antananarivo – Madagascar

+261 (0)20 22 288 73/+261 (0)34 96 418 79

contact@transparency.mg

www.transparency.mg